

JOHNNY DE MEULEMEESTER ET WOUTER DHAENZE

CHÂTEAUX DE TERRE ET DE BOIS DU TYPE « PETITE ENCEINTE CIRCULAIRE » EN BELGIQUE. UNE APPROCHE PAR LES FOUILLES

Introduction

En Belgique, une série de châteaux particuliers parmi les fortifications de terre¹ fut quelquefois découverte en fouillant des mottes castrales, châteaux de terre et de bois d'un deuxième type. Ainsi, certaines mottes couvrent un château de type « petite enceinte ». Il s'agit d'un type de site qui n'a pas laissé beaucoup de traces dans nos régions. Sur le terrain, quelques exemples seulement ont été conservés non recouverts par des mottes. S'y ajoutent des exemples reconnus dans les stratigraphies livrées par les fouilles. Pour l'instant, leur nombre est trop restreint pour élaborer une typologie. Nous y distinguons néanmoins deux groupes: les sites de plaine comme Furnes, Assebroek, Laarne, Vilvoorde et Landen, et les sites de hauteur comme le *Everberg* à Everberg (commune de Kortenberg) près de Louvain et le site du *Burgknapp* à Heinstert (commune d'Attert) près d'Arlon que nous présenterons en détail à la fin de cet article.

A *Furnes*², ancienne fortification-refuge circulaire originaire de la fin du IX^e siècle, la construction d'une petite enceinte ovale d'environ 25 m sur 40 m à l'intérieur de son rempart de terre, se situe probablement au XI^e siècle. Au XII^e siècle, le

rempart servira en partie de noyau à l'élévation d'une motte; mais une partie du site, séparée de la motte par un fossé, restera ouverte et servira en quelque sorte de basse-cour.

A *Landen*³, le site de *Ouderstad* (= la vieille ville), ancien domaine du maire du palais, Pépin de

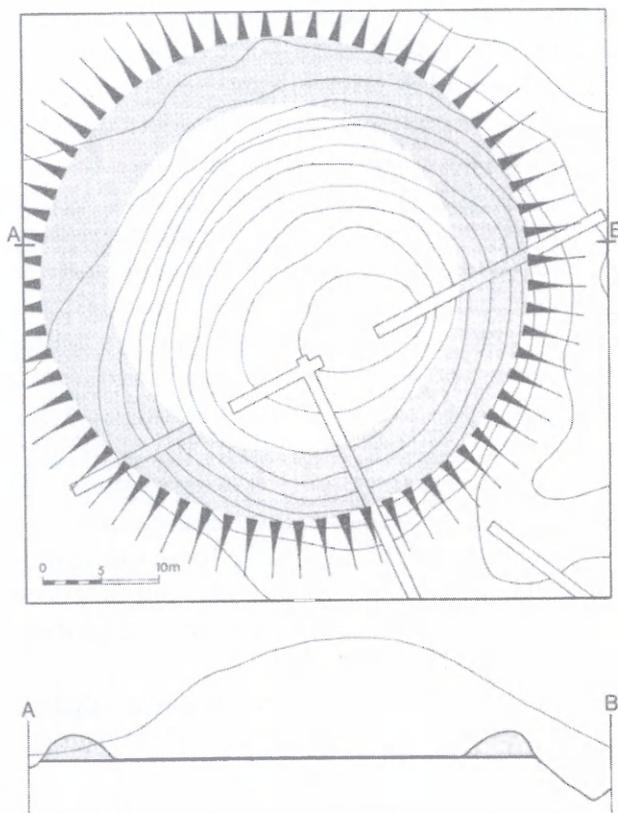


Fig. 1. Landen. Plan et coupe à travers la motte.

Landen, est occupé par une motte et sa basse-cour et par l'emplacement de l'église Saint-Gertrude

¹ Nous considérons un château comme une résidence privée fortifiée de la noblesse.

² J. De Meulemeester, *De circulaire versterking en de Warandemotte te Veurne*, [dans:] *Conspectus MCMLXXVIII*, « Archaeologia Belgica », 213, 1979, pp. 152-156; du même, *De circulaire versterking te Veurne*, [dans:] *Conspectus MCMLXXIX*, « Archaeologia Belgica », 223, 1980, pp. 109-113; du même, *De Warandemotte te Veurne*, [dans:] *Conspectus MCMLXXX*, « Archaeologia Belgica », 238, 1981, pp. 72-75; du même, *Circulaire vormen in het Vlaamse kustgebied*, « Archaeologia Belgica », 234, 1981, pp. 84; du même, *De grafelijke motte te Veurne*, [dans:] *Conspectus MCMLXXXI*, « Archaeologia Belgica », 247, 1982, pp. 117-121.

³ J. De Meulemeester, A. Matthys, *De moten van het Sint Gitterdal te Landen*, « Archaeologia Belgica », 239, 1981; J. De Meulemeester, *De Warandemotte ...*, pp. 72-75; du même, *Circulaire vormen ...*, pp. 84.

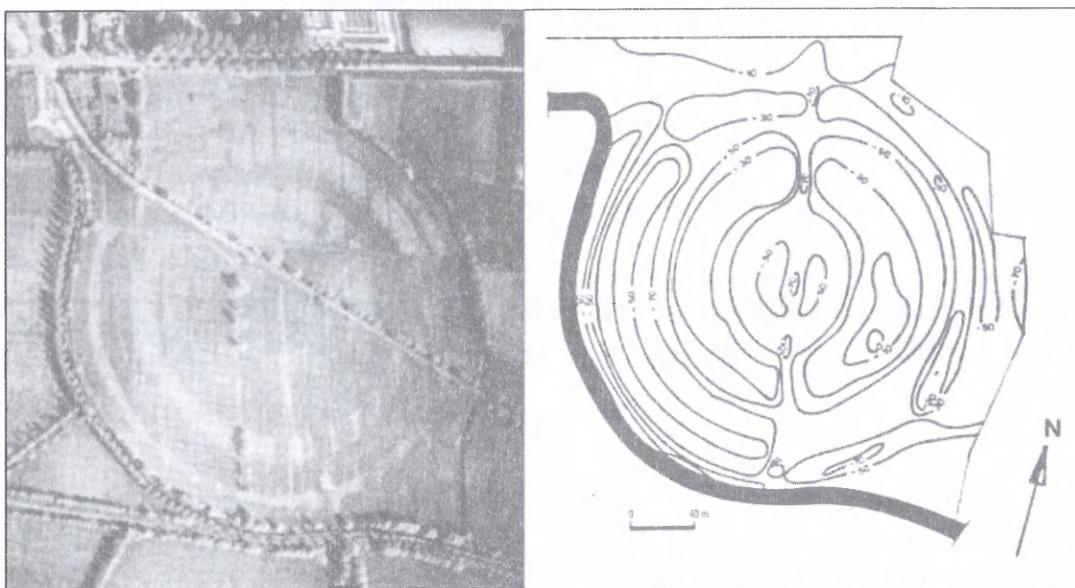


Fig. 2. Assebroek. Photo aérienne et plan topographique du site à fossé multiple.

remontant à l'époque mérovingienne à quelques 100m du tertre. Les fouilles et trouvailles archéologiques confirment cette occupation mérovingienne. Mais, elles prouvent aussi que la motte et sa basse-cour couvrent, depuis le début du XIII^e siècle, les vestiges d'un site fossoyé en « 8 ».

Ce site fossoyé, qui peut être interprété comme type d'enceinte circulaire, fut aménagé dans un site existant pendant ou tout de suite après le deuxième quart du XII^e siècle, si on se base sur la céramique trouvée dans le rempart. Sa haute-cour, entourée d'un rempart de terre annulaire; à l'intérieur de son fossé, avait un diamètre d'environ 40 m. La basse-cour faisait au moins 30 m de diamètre. Le fossé en « V » entre haute- et basse-cour, a dû avoir une largeur d'environ 8 m pour une profondeur de 4 m; le fossé qui entourait la basse-cour, également avec un profil en « V », faisait 8 m de largeur pour une profondeur de 2,50 m.

Actuellement, il nous semble que le site fossoyé représente un réaménagement de la résidence carolingienne primitive. En effet, la résidence princière⁴ de la villa carolingienne de Petegem,

située sur l'Escaut et qui remonte au moins au IX^e siècle – elle est mentionnée dans une charte de Charles le Chauve de 864 – se définit également par un site binaire entouré d'un fossé en forme de « 8 ». Le site comprend deux îlots: le plus petit comprend l'*aula* et la *camera* pourvue d'un système de chauffage; sur le plus grand furent implantés la chapelle et le cimetière. A Landen, il est fort possible que le site de l'église devenue paroissiale, a été séparé du site primitif lors de la création de l'enceinte fossoyée du XII^e siècle. Faut-il alors imaginer une même disposition des structures défensives et résidentielles à Landen à l'époque où le site fonctionnait comme palais pour les Pépinides?

La création du château à motte de Landen est à mettre en relation avec l'ascension d'une famille locale, les Giselberts, détenteurs des droits féodaux qui, à Landen, furent partagés par les ducs de Brabant et les princes évêques de Liège⁵. L'entente entre ces deux princes n'était pas des meilleures: en 1203, Landen servait de base au duc pour opérer en territoire liégeois; le remplacement du site fossoyé par une motte et la construction d'une église romane à côté, au début du XIII^e siècle, doivent sans doute être expliqués par ce contexte guerrier. Mais, le duc de Brabant, las de partager ses droits avec le prince évêque décida, entre 1200 et 1210, de créer *Nieuw Landen*

⁴ D. C a l l e b a u t, *Het Oud Kasteel te Petegem. De karolingische curtis en haar ontwikkeling tot de XIIde eeuw*, «Archaeologia Belgica», 237, 1981; D. C a l l e b a u t, L. M i l l i s, *Le castrum de Petegem et le système défensif le long de l'Escaut au Haut Moyen Age*, «Château Gaillard», IX-X, 1982, Basel-Caen, pp. 73-78; D. C a l l e b a u t, *Résidences fortifiées et centres administratifs dans la vallée de l'Escaut (IX^e-XI^e siècle)*, [dans:] *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII^e-XIII^e siècle)*, P. Demolon, H. Galinie, F. Verhaeghe dir., Douai, 1994, pp. 93-112.

⁵ B. A a r t s, «Ter Borch» (Oisterwijk) en de «Tombe van Pepijn» (Landen-België): twee motte-burchten en hun onderlinge relatie, «Het Brabants Kasteel», 10, n° 1, 1987, pp. 10-15.

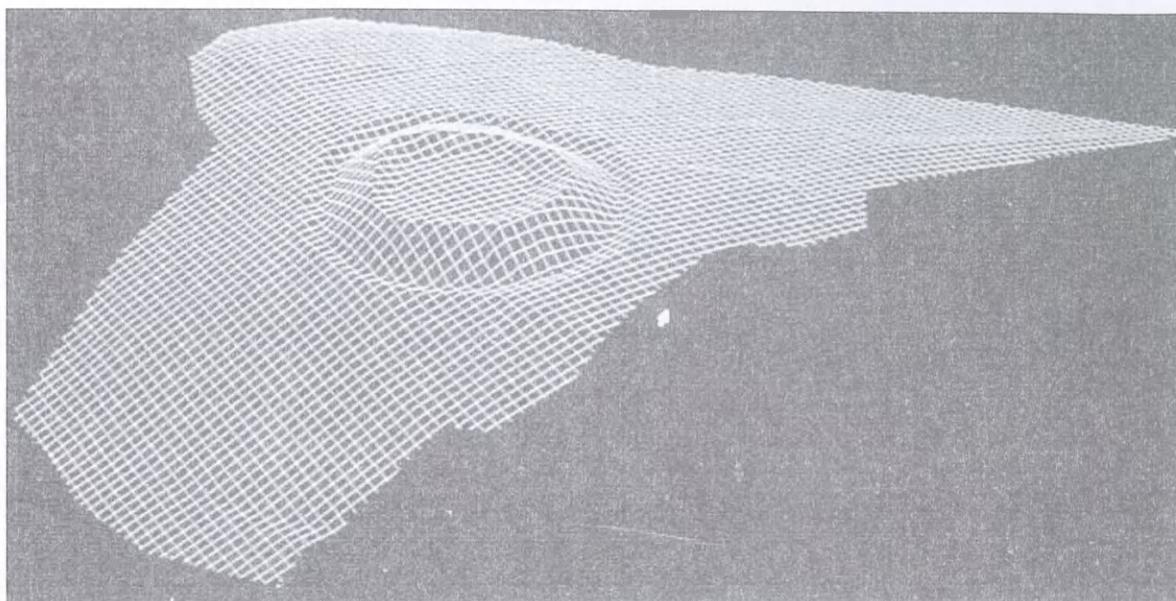


Fig. 3. Heinstert. Représentation du site actuelle en 3D.

une « ville nouvelle » à 2km au nord-est d'*Ouderstad* qui se dépeuplait, en affaiblissant la position des seigneurs de Landen qui ne sont plus mentionnés après 1229 – le château à motte est abandonné vers 1250.

La petite enceinte circulaire de **Vilvoorde**⁶ est également à la base de la création d'une motte. Malheureusement, la fouille – inédite – ne révéla pas assez d'éléments pour reconstruire les structures marquant, au niveau du sol, un habitat qui semble avoir déjà existé à la fin du X^e siècle et qui a été remplacé, vers la fin du XI^e siècle, par un niveau de constructions légèrement surélevé et défendu par un fossé et un rempart de terre.

A **Laarne**⁷, des fouilles récentes ont démontré l'existence d'une enceinte précédée d'un fossé qui doivent être datés du XIII^e siècle. Le site fortifié supplante une occupation de plein pied (*Flachsiedlung*) et précède la construction d'un château de pierre entouré de douves, daté de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle. La création du site doit être mise en relation avec la

⁶ R. B o r r e m a n s, *Fouilles et prospections de Mottes Féodales entre Dendre et Dyle (Belgique)*, *Derentiacum*, « Revue de la Société Dracéenne d'Histoire et d'Archéologie », janvier 1979, n° 3, p.5.

⁷ E. B a l t h a u, L. H a n s e l a e r, F. V e r h a e g h e, *Archeologisch onderzoek van het kasteel van Laarne*, « *Archaeologia Mediaevalis* », 10, 1987, Gent, pp. 15-16; des mêmes, *Archeologisch onderzoek van het kasteel van Laarne*, « *Archaeologia Mediaevalis* », 11, 1988, Brussel, pp. 29-30; E. B a l t h a u, F. V e r h a e g h e, *Opgravingen in het kasteel van Laarne*, « *Archaeologia Mediaevalis* », 12, 1989, pp.26-27.

création d'un nouveau centre d'exploitation à **Laarne** par une famille noble locale, devenue seigneurs de **Laarne** à la fin du XII^e ou le début du XIII^e siècle. A part le fossé et l'enceinte, il n'y a pas d'autres composants du site connu.

Le site d'**Assebroek**⁸ est le seul conservé; il est unique en Belgique par sa morphologie. Le site est déterminé par un fossé et des limites parcellaires d'un diamètre d'environ 300 m; des différences d'humidité dans le sol indiquent nettement cinq cercles concentriques qui présentent la triple succession d'un rempart de terre associé à des fossés concentriques. La surface utile circonscrite dans le rempart de terre intérieur du site fait environ 40 m de diamètre. Le site est dépourvu d'une structure du genre basse-cour. Aucun texte ne le mentionne et, sans fouilles, sa datation reste inconnue.

Le Everberg, situé dans le village du même nom entre Bruxelles et Louvain, couronne le sommet d'un monticule naturel d'une quinzaine de mètres de hauteur dans un paysage brabançon peu accidenté. Au sommet, on constate une enceinte circulaire haute d'environ 1,50 m de hauteur et qui épouse le bord du plateau du monticule pour circonscire une surface utile d'une vingtaine de mètres de diamètre. Aucune trace de construction n'y a été trouvée. En l'absence de fouilles ou de textes d'archives, une datation reste impossible pour l'instant.

⁸ J. D e M e u l e m e e s t e r, *De Warande-motte ...*, pp. 74-75; du même, *Maisons Fortes: une perspective flamande*, [dans:] *La Maison Forte au Moyen Age*, M. Bur, dir., Paris, 1986, p. 88.



Fig. 4. Heinstert. Le site vu du nord (côté plateau).

Le *Burgknapp* à Heinstert

Le site apparaît comme une enceinte circulaire érigée à la pointe d'un promontoire; l'enceinte qui fait une trentaine de mètres de diamètre à l'extérieur du rempart, lui-même de 2,50 m de hauteur, coupe le plateau du promontoire. L'ensemble fut protégé par un fossé circulaire. La surface utile à l'intérieur du rempart circulaire a un diamètre d'environ 20 m. Entre le site et la fin du promontoire reste un espace ouvert qui pourrait avoir servi p.e. comme basse-cour pour les animaux domestiques. Aucun texte ne parle de ce château qui devrait par sa localisation se trouver dans l'aire d'influence des comtes d'Arlon.

Des fouilles menées en 1910 au *Burgknapp* par les « Musées royaux d'Art et d'Histoire » sous la conduite du baron A. de Loë y ont dégagé un fond de cabane. En 1994, Guy Fairon avait repris les fouilles sous les auspices de la Région wallonne. Puis, la Direction de l'Archéologie (Division du Patrimoine) du Ministère de la Région wallonne a pris les recherches en mains en collaboration directe avec Fairon et ces services ont terminé les fouilles de l'intérieur du site et de son rempart⁹. Les résultats de cette recherche

non seulement révisent nos idées antérieures sur la définition du site de Heinstert, mais elles jettent également une nouvelle lumière sur l'évolution des fortifications de terre et de bois dans les anciens Pays-Bas méridionaux. Et, en plus, ils nous avertissent pour des dangers d'interprétations archéologiques uniquement basées sur des analyses sans fouilles.

D'abord, le site de Heinstert comprend deux phases d'occupation. Dans sa morphologie actuelle, c'est-à-dire comme il se présente en surface avec son fossé et son rempart circulaire il ne s'agit pas d'un château de type « petite enceinte circulaire ». Au contraire, il s'agit d'un aménagement d'une fortification existante. Les constructeurs ont voulu remplacer « une petite enceinte circulaire » par un château à motte ». Seulement, les travaux se sont arrêtés après le creusement du fossé circulaire; les terres du fossé étaient entassées sous formes d'un rempart à l'intérieur du fossé mais de façon irrégulière couvrant une partie du site existant. Le rempart de terre, crée ainsi, ne présentait aucune interruption

fication de terre de type «petite enceinte circulaire », « Chronique de l'Archéologie », 8, Namur 2000, p. 165; J. De Meulemeester, W. Dhaenze, 2002, *Attert /Nobressart: une fortification de terre et de bois de type petite enceinte circulaire à Heinstert*, « Chronique de l'Archéologie wallonne », 10, Namur 2002, pp. 211-214; W. Dhaenze, J. De Meulemeester, G. Fairon, *Attert /Nobressart: un château de terre et de bois de type « petite enceinte circulaire »*, le *Burgknapp à Heinstert*, « Chronique de l'Archéologie wallonne », 11, Namur 2003, pp. 161-163.

⁹ Pour les autres campagnes, voir: G. Fairon, *Le Burgknapp à Heinstert*, « Archaeologia Mediaevalis », 18, 1995, II, p. 5; J. De Meulemeester, *Attert /Nobressart: une fortification de terre de type petite enceinte circulaire*, le « *Burgknapp* » à Heinstert, « Chronique de l'Archéologie wallonne. Activités 1998 », 7, Namur 1999, pp.133-134; J. De Meulemeester, G. Fairon, *Attert /Nobressart: le «Burgknapp» de Heinstert, une forti-*

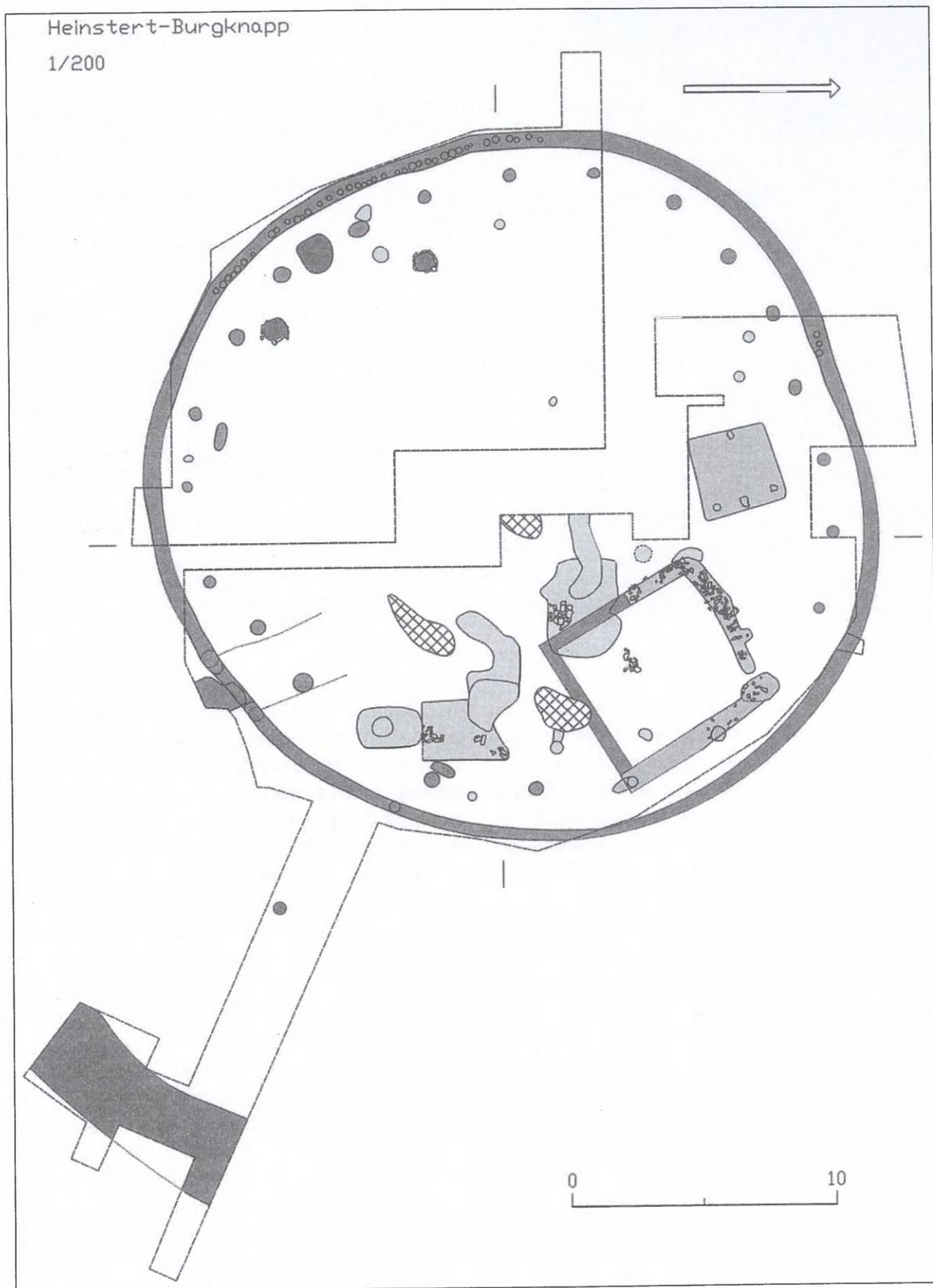


Fig. 5. Heinstert. Plan de fouilles; en bas, le fossé creusé pour la construction de la motte.



Fig. 6. Heinstert. Les quatre poteaux de l'entrée.

pour une entrée pour la simple raison qu'il en fallait pas, puis que l'entrée devrait se situer à hauteur du plateau sommital jamais achevé.

Dans la partie occidentale du site, la fouille systématique de l'intérieure dégagait quelques foyers appartenant à l'époque de la transformation du site en motte. Deux d'entre eux consistent en un aménagement plus au moins carré de pierres dont une série fut dressée et disposée en paroi arrière. Les foyers semblent être des structures isolées sans relation avec d'autres structures de cette époque, au fait absentes du site. Nous les interprétons comme des foyers de chantiers servant aux ouvriers qui construisirent la motte; nous avons même l'impression que les deux se succèdent: une fois couvert par la terre un nouveau foyer a été aménagé.

Il s'agit donc apparemment d'un travail inachevé, d'une motte avortée. Pour des raisons inconnues, le travail ne fut jamais terminé et le site fut abandonné. Ceci expliquerait aussi pourquoi les fouilles à l'intérieur du rempart ne relèvent pour ainsi dire pas de traces correspondant à la période de construction du rempart de terre.

Celui-ci couvrait des structures d'une occupation antérieure. Il s'agit d'une palissade derrière laquelle fut élevé un chemin de ronde, l'ensemble constituant une enceinte circulaire. Les poteaux de la palissade, constituant le front, furent implantés l'un à côté de l'autre dans un fossé et calés avec des pierres. A environ 1 m derrière le fossé de palissade les constructeurs implantaient une série, circulaire elle aussi, de pieux dressés avec une distance entre chaque pieu d'environ 3 m et calés dans des trous de poteaux. Ces poteaux devaient être reliés entre eux par des planches horizontales.

L'espace entre ces planches et la palissade fut rempli de terre et de plaquettes de schistes pour former un chemin de ronde. Ce dernier permettait de circuler derrière la palissade tout en prenant une position de hauteur; on grimpait probablement au chemin de ronde par des simples échelles fixées dans le sol – les traces de leurs bases furent localisées à trois endroits différents.

Au sud-est, la palissade fut interrompue par une entrée du type du *Zangentor*, caractérisé par quatre poteaux plus importants que celle de la palissade. L'entrée large de quelques 150 cm fut



Fig. 7. Heinstert. Les traces archéologiques de la tour.

constituée par 4 poteaux plus importants formant une entrée en bois probablement carrée; ainsi, les poteaux intérieurs dépassent l'alignement de la base de bois du chemin de ronde, définie par les poteaux reliés par des planches. L'entrée fut dallée de petite pierre permettant, sans doutes, un passage moins boueux. Seulement, il n'a pas été possible d'attribuer cet empièchement à l'époque de l'usage de l'entrée ou à celle de la construction de la motte.

Cette structure défensive protégeait une surface utile intérieure d'environ 20 m de diamètre. Le fond de cabane, fouillé en 1910 et refouillé par Fairon en 1994, fait partie de l'occupation primitive du site palissadé. Ils s'agit d'une construction semi enterrée sur un bon mètre; la poutre faîtière de son toit fut supportée par deux poteaux alignés sur son axe médian (*zwei-Pfosten Grube*). Deux autres poteaux étaient implantés sur le long côté ouest, légèrement en avance du poteau occidental de l'axe médian. Ses dimensions presque carrées de 2,50m sur 3m et la position de deux poteaux marquant, peut-être, l'emplacement d'un métier, le déterminent comme une bâtisse à fonction artisanale.

La fouille systématique de l'intérieure dégagait également les traces d'un bâtiment carré de quelques 7 m de côté. Trois façades employaient des solins de pierres, en grande partie décomposés par la pousser des racines des arbres qui couvraient récemment le site. La paroi nord-est fut constituée par trois poteaux du chemin de ronde. Ceci n'est pas insolite, puisque dans la basse-cour artisanale du château également luxembourgeois de Sugny¹⁰, les constructions intégraient la palissade de la même façon. Les trois autres façades employaient donc des solins de pierres. Naturellement, il est difficile d'évaluer le développement en hauteur de cette construction, il y a trop peu de traces au sol. Malgré cette lacune, nous avançons quand même un bâtiment en forme de tour avec une paroi attachée à la palissade. C'est d'une part sa forme carrée qui évoque cette interprétation, mais aussi l'absence totale d'autre construction – exception faite pour la cabane à métier.

¹⁰ A. M a t t h y s, *Les châteaux de Mirwart et de Sugny, centres de pouvoirs aux X^e et XI^e siècles*, [dans:] *Villes et Campagnes au Moyen Age. Mélanges Georges Despy*, J.-M. Duvosquel, A. Dierkens dir., Liège 1991, pp. 465-502.

En effet, un site noble, même de petite envergure, devait disposer d'assez de volumes résidentiels et de stockage et dans ce cas bien concret ces volumes devaient alors se trouver aux étages.

Quelques monnaies trouvées dans les couches d'occupation du site ne permettent malheureusement pas de datation affinée. Toutefois, les monnaies, les céramiques d'Autelbas, une production locale, quelques objets comme des fragments d'harnachement, marques d'un site chevaleresque, mais aussi le contexte général du site laissent avancer une datation dans un X^e siècle bien avancé ou dans le XI^e siècle.

Conclusion

Avec Heinstert, nous disposons pour la première fois en Belgique, d'une vue générale et détaillée d'un château du type de la petite enceinte, ce qu'en anglais est appelé un *ringwork*, comprenant ses différents aspects constructifs d'une part et son occupation de l'espace d'autre part.

Des sites fossoyés binaires comme Petegem mais peut-être aussi Landen montrent des fortifications comme précurseur carolingien des petites enceintes. Les fouilles montrent que ce type de fortification privée se développe en général du X^e/XI^e au XIII^e siècle.

Cette période correspond à celle du développement de nos mottes. Il est évident que la féodalisation a influencé la création des deux types de châteaux.

Au niveau militaire, la petite enceinte présentait, en générale, un certain nombre de qualités qui l'avantageait même vis-à-vis de la motte; une construction plus facile, plus rapide; des bâtiments mieux cachés derrière un rempart de terre et une palissade que en hauteur sur une butte; derrière la palissade pouvait être aménagé un chemin de ronde qui offrait aux défenseurs les mêmes avantages de hauteur que ceux proposées par la motte; du point de vue purement militaire, la petite enceinte pourrait probablement protéger avec une efficacité égale à celle de la motte. Alors comment expliquer la quasi absence de petites enceintes que par une préférence de nos seigneurs pour la motte dont l'impact symbolique était beaucoup plus imposant; d'ailleurs, ils transformèrent souvent le site d'enceinte en terre fortifié « d'après la mode du pays » comme le notait Gautier de Théroouanne. Heinstert, comme d'autres sites avant, montre grâce aux fouilles cette transition de l'enceinte vers le château à motte qui quand à elle fut, sans doutes, une marque de vanité de la noblesse médiévale?